



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

**Projet de déclassement du Domaine Public d'une partie de la rue  
du Clos de l'Hospice en vue de sa rétrocession au Centre  
Hospitalier de Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040510

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Projet de déclassement du Domaine Public d'une partie de la rue  
du Clos de l'Hospice en vue de sa rétrocession au Centre  
Hospitalier de Niort**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Centre Hospitalier Général de Niort sollicite la Ville de Niort concernant d'une part le projet de déclassement du domaine public d'une partie de la rue du Clos de l'Hospice et d'autre part la cession de cette partie de rue en vue de l'intégrer à l'emprise foncière de l'hôpital. Ce dernier a finalisé dernièrement les acquisitions foncières de nature à lui permettre d'être propriétaire des deux côtés de la rue du Clos de l'Hospice à l'exception des deux propriétés les plus proches de la rue de Goise mais qui ne sont pas concernées par le projet. La rue du Clos de l'Hospice ne supporte pratiquement pas de trafic et la sortie actuelle sur la rue de Goise s'avère dangereuse. Le projet de cession au Centre Hospitalier Général supprimera un tel danger.

D'autre part, il faut en effet noter qu'actuellement une partie de la rue du Clos de l'Hospice coupe le centre hospitalier en deux unités foncières, ce qui lui pose des problèmes à la fois dans le transport des déchets contaminés dans la mesure où la réglementation en la matière est plus contraignante lorsque le passage s'effectue sur un autre périmètre que celui de l'hôpital. De plus, le Centre Hospitalier souhaite développer le « pôle rein », importante unité de soins qui va nécessiter la construction d'un nouveau bâtiment, lequel englobera une partie de l'actuelle rue du Clos de l'Hospice.

Le projet de déclassement entre la rue du Cervolet et le 50 de la rue du Clos de l'Hospice comprend une emprise d'environ 1567 m<sup>2</sup>. La vente pourrait alors intervenir sur la base du prix déterminé par le service du domaine. Parallèlement à ce déclassement, le Centre Hospitalier s'engage à prendre en charge le déplacement de la conduite d'eau établi en diamètre 250 mm ainsi que la dépose des réseaux publics actuellement présents dans la rue.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner son accord sur le principe du déclassement du domaine public d'une partie de la rue du Clos de l'Hospice en vue de sa rétrocession au Centre Hospitalier Général de Niort,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à lancer l'enquête publique prévoyant ce déclassement.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Fabienne RAVENEAU**

[Ordre du jour](#)